



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION RÉGIONALE AGROENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE C R A E C

Direction régionale de l'alimentation de
l'agriculture et de la forêt – Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le vendredi 20 juin 2025

Sommaire

- 1 - Bilan sur la mesure de conversion à l'agriculture biologique (CAB) années 2023 et 2024 (DRAAF)**
- 2 - Bilan sur les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) surfaciques, linéaires et ponctuelles années 2023 et 2024 (DRAAF)**
- 3 - Bilan sur les mesures agroenvironnementales et climatiques non surfaciques (Conseil régional)**
- 4 - Avenant au PAEC Luberon-Lure (PAEC PRLI et Cave de Vadèze)**
- 5 - Point sur les perspectives pour les MAEC et mesure CAB pour l'année 2025 (DRAAF)**
- 6 - Constitution des bilans à mi-parcours par les PAEC (DRAAF)**

1. BILAN SUR LA MESURE CAB ANNÉES 2023 et 2024

1. Bilan sur la mesure CAB

- Les nouveaux engagements en 2023 et 2024 des dossiers CAB du RDR4 sont financés pour les 5 années de contractualisation selon la répartition suivante par financeur :

La part nationale est financée en totalité par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC)

- **Plan de financement année 2023 : 20 % AERMC + 80 % FEADER pour 8,33 M€ sur 5 ans**
- **Plan de financement année 2024 : 37,8 % AERMC + 62,2 % FEADER pour 5,49 M€ sur 5 ans**

Annuité de la campagne 2024

1. Bilan sur la mesure CAB

- La campagne 2024 est composée de l'annuité des dossiers CAB en continuité du RDR3 (programmation PAC 2015-2022), de la 2ème annuité pour 2023 des dossiers CAB du RDR4 (programmation 2023-2027), et de la 1ère annuité des dossiers CAB du RDR4 pour 2024
- L'annuité totale de la campagne 2024 est estimée à : (pour paiements RDR3 + RDR4)
un peu moins de **5,1 M€ pour 1 580 dossiers**
- Pour les nouveaux engagements de la campagne 2024, l'estimation est faite avant la fin des opérations d'instruction administrative des services instructeurs des DDT(M)

Une Exploitation = Un Dossier = Un ou plusieurs Niveau(x) BIO

Annuité de la campagne 2024

1. Bilan sur la mesure CAB

Dossier en continuité du RDR3

Département	Quantité (ha)	Annuité	Nombre de dossiers
D04	9 320	355 539 €	165
D05	5 486	267 007 €	129
D06	85	7 110 €	8
D13	6 326	547 781 €	264
D83	2 382	243 998 €	201
D84	5 946	813 597 €	373
PACA	29 544	2 235 032 €	1140

Dossier du RDR4
(continuité et nouveaux engagements)

Département	Quantité (ha)	Annuité	Nombre de dossiers
D04	3476,035	430 717 €	147
D05	1752,625	295 028 €	87
D06	16,59	12 339 €	3
D13	2137,54	608 997 €	193
D83	1121,475	286 062 €	125
D84	4033,975	1 131 410 €	361
PACA	12 538	2 764 552 €	916

Sur 5 ans 13 822 761 €

Une Exploitation = Un Dossier = Un ou plusieurs Niveau(x) BIO

2. Bilan sur les MAEC surfaciques, linéaires et ponctuelles années 2023 et 2024

2. Bilan sur les MAEC surfaciques, linéaires et ponctuelles

- Les nouveaux engagements en 2024 des dossiers MAEC du RDR4 sont financés pour les 5 années de contractualisation selon la répartition suivante par financeur :
 - **5,8 M€** pour les crédits FEADER
 - les crédits FEADER sont ajustés selon les interventions des cofinanceurs nationaux et les reliquats sont reportés sur la campagne 2025*
 - **3,69 M€** pour les crédits de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC)
 - fléchés sur les mesures CPRA, ROSE, MHUx, IAEx, PRAX et ESPx pour les PAEC où l'enjeu milieux humides est bien représenté et pris en compte*
 - **2,92 M€** pour les crédits de l'État

Soit un total de **12,41 M€** pour couvrir les besoins estimés

Montants sur 5 ans

2. Bilan sur les MAEC surfaciques, linéaires et ponctuelles

Demandes d'engagement selon les sous-enjeux et les mesures			
	Mesure	Montants sur 5 ans	Nombre de mesures
Couverts d'intérêt faunistique et floristique	CIFF	437 760 €	14
Création de prairies	CPRA	7 017 €	3
Protection des espèces	ESP1	34 502 €	2
	ESP2	35 721 €	5
	ESP3	125 580 €	9
	ESP4	25 832 €	3
Entretien durable des infrastructures agro-écologiques	IAE1	206 020 €	57
	IAE2	2 170 €	4
	IAE3	2 092 769 €	101
Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	IRG1	215 388 €	15
	IRG2	366 451 €	10
Préservation des milieux humides	MHU1	48 570 €	2
	MHU2	415 485 €	11
	MHU3	6 208 €	0
DFCI - Maintien de l'ouverture des milieux	OUV1	1 154 236 €	34
	OUV2	849 204 €	39
Surfaces herbagères et pastorales	PRA1	891 607 €	61
	PRA2	172 996 €	4
	PRA3	2 938 421 €	110
Gestion des rizières	RIZ1	673 823 €	22
	RIZ2	38 606 €	1
Gestion des roselières	ROSE	0 €	0
	Total	10 738 364,83 €	507

2. Bilan sur les MAEC surfaciques, linéaires et ponctuelles

Montant des demandes de contractualisation sur 5 ans

Départements	4	5	6	13	83	84	Total par sous-enjeux
Couverts d'intérêt faunistique et floristique	321 591 €	0 €	0 €	0 €	0 €	116 170 €	437 760 €
Création de prairies	0 €	0 €	0 €	7 017 €	0 €	0 €	7 017 €
Protection des espèces	31 244 €	17 416 €	114 800 €	25 563 €	181 €	32 431 €	221 634 €
Entretien durable des infrastructures agro-écologiques	8 064 €	50 206 €	0 €	2 223 036 €	0 €	19 653 €	2 300 959 €
Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	0 €	642 €	0 €	556 197 €	25 000 €	0 €	581 839 €
Préservation des milieux humides	17 545 €	14 922 €	25 764 €	386 570 €	25 463 €	0 €	470 263 €
DFCI - Maintien de l'ouverture des milieux	407 004 €	217 288 €	429 078 €	575 697 €	187 637 €	186 736 €	2 003 440 €
Surfaces herbagères et pastorales	654 583 €	1 058 414 €	1 331 280 €	566 570 €	166 779 €	225 398 €	4 003 024 €
Gestion des rizières	0 €	0 €	0 €	712 429 €	0 €	0 €	712 429 €
Gestion des roselières	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total par département	1 440 030 €	1 358 888 €	1 900 922 €	5 053 078 €	405 060 €	580 387 €	10 738 365 €
<i>Nombre de dossiers déposés : demande 2024 et demande 2023</i>	202	338	103	475	78	36	1232
<i>Soit nombre de dossiers purs nouveaux</i>	42	28	35	67	9	12	193

MAEC
DFCI

Département	Montant des AE sur 5 ans 2023	Montant des AE sur 5 ans 2024	Nombre de dossiers total
4	344 349 €	57 121 €	10
5	0 €	0 €	0
6	151 564 €	4 065 €	2
13	2 293 093 €	208 715 €	60
83	2 605 827 €	174 183 €	66
84	395 115 €	81 812 €	18
Total	5 789 948 €	525 896 €	156

Une Exploitation = Un Dossier = Une ou plusieurs Mesure(s)

2. Bilan sur les MAEC surfaciques, linéaires et ponctuelles

- La campagne 2024 est composée de l'annuité des dossiers MAEC en continuité du RDR3 (programmation PAC 2015-2022), de la 2ème annuité des engagements des dossiers MAEC du RDR4 (programmation 2023-2027) de 2023 et de la 1ère annuité des nouveaux engagements des dossiers MAEC du RDR4 de 2024
- L'annuité totale de la campagne 2024 est estimée à : (paiements RDR3 + RDR4)
un peu moins de 9,65 M€ pour 1257 dossiers
- Pour la campagne 2024, l'estimation est faite sur la base des demandes d'engagement dans des MAEC ouvertes en 2024 et après application des plafonds par mesure
- Cette estimation est faite avant finalisation de l'instruction administrative des services instructeurs des DDT(M)

Une Exploitation = Un Dossier = Une ou plusieurs Mesure(s)

Montants annuels

2. Bilan sur les MAEC surfaciques, linéaires et ponctuelles

Département	Montant annuité 2024	Nombre de dossiers
D04	78 192 €	12
D05	0 €	0
D06	0 €	1
D13	7 490 €	1
D83	58 346 €	11
D84	0 €	0
PACA	144 028 €	25
RDR3		

Annuité 2024 : 2ème annuité 2023 et 1ère annuité 2024	
Total par sous-enjeux	
Couverts d'intérêt faunistique et floristique	121 965 €
Création de prairies	1 403 €
Protection des espèces	173 335 €
Entretien durable des infrastructures agro-écologiques	605 688 €
Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	1 187 023 €
Préservation des milieux humides	301 181 €
DFCI - Maintien de l'ouverture des milieux	2 226 966 €
Surfaces herbagères et pastorales	4 570 293 €
Gestion des rizières	456 996 €
Gestion des roselières	3 828 €
Total par département	9 648 677 €
Nombre de dossiers déposés : demande 2024 et demande 2023	
	1232

RDR4

Une Exploitation = Un Dossier = Une ou plusieurs Mesure(s)

2. Bilan sur les MAEC surfaciques, linéaires et ponctuelles

Annuité 2024 : 2ème annuité 2023 et 1ère annuité 2024

Départements	4	5	6	13	83	84	Total par sous-enjeu
Couverts d'intérêt faunistique et floristique	98 731 €	0 €	0 €	0 €	0 €	23 234 €	121 965 €
Création de prairies	0 €	0 €	0 €	1 403 €	0 €	0 €	1 403 €
Protection des espèces	57 085 €	26 028 €	68 912 €	7 573 €	7 251 €	6 486 €	173 335 €
Entretien durable des infrastructures agro-écologiques	1 613 €	91 163 €	0 €	508 150 €	0 €	4 763 €	605 688 €
Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	2 827 €	21 532 €	0 €	1 157 663 €	5 000 €	0 €	1 187 023 €
Préservation des milieux humides	16 313 €	23 863 €	15 629 €	235 669 €	9 708 €	0 €	301 181 €
DFCI - Maintien de l'ouverture des milieux	280 931 €	194 168 €	180 914 €	879 343 €	558 693 €	132 917 €	2 226 966 €
Surfaces herbagères et pastorales	1 059 302 €	1 800 623 €	734 878 €	640 022 €	168 515 €	166 954 €	4 570 293 €
Gestion des rizières	0 €	0 €	0 €	456 996 €	0 €	0 €	456 996 €
Gestion des roselières	0 €	0 €	0 €	3 828 €	0 €	0 €	3 828 €
Total par département	1 516 800 €	2 157 378 €	1 000 332 €	3 890 646 €	749 167 €	334 354 €	9 648 677 €
<i>Nombre de dossiers déposés : demande 2024 et demande 2023</i>	202	338	103	475	78	36	1232

RDR4

MAEC
DFCI

Département	Montant annuité 2023	Montant annuité 2024	Nombre de dossiers total
4	68 870 €	80 294 €	10
5	0 €	0 €	0
6	30 313 €	31 126 €	2
13	458 619 €	500 362 €	60
83	521 165 €	556 002 €	66
84	79 023 €	95 385 €	18
Total	1 157 990 €	1 263 169 €	156

Une Exploitation = Un Dossier = Une ou plusieurs Mesure(s)

3. BILAN SUR LES MAEC NON SURFACIQUES



4. Avenant au PAEC Luberon-Lure (PRL)

AVENANT AU PAEC LUBERON-LURE

MAEC À ENJEU « EAU » – VIT1
EXTENSION DU ZONAGE 'EAU QUALITATIF'
À LA FILIÈRE BNI

Commission Régionale AgroEnvironnementale - 20 Juin 2025

Les acteurs



PRN Luberon
192 800 habitants
230 000 ha
70 800 ha agricoles
dont 18 300 ha viticoles
Porteur PAEC 2023-2027
Principalement MAEC
pastorales



Fondée 1924
Cave coopérative du sud Luberon
2600 ha
250 coopérateurs sociétaires
98 % des surfaces en HVE



AERMC
Dans le cadre du
SDAGE 2022-27
Appel à manifestation
d'intérêt
Interlocuteur principal
et attentif dans tous les
aspects du projet



DRAAF PACA
Information sur le
cadre administratif,
financier et
réglementaire de
l'avenant du PAEC et
de la MAEC Vit1



CA84
Conseil pour la
rédaction de la
MAEC, la réalisation
de diagnostics
agroécologiques et
l'animation de
groupes pilotes

Historique du projet

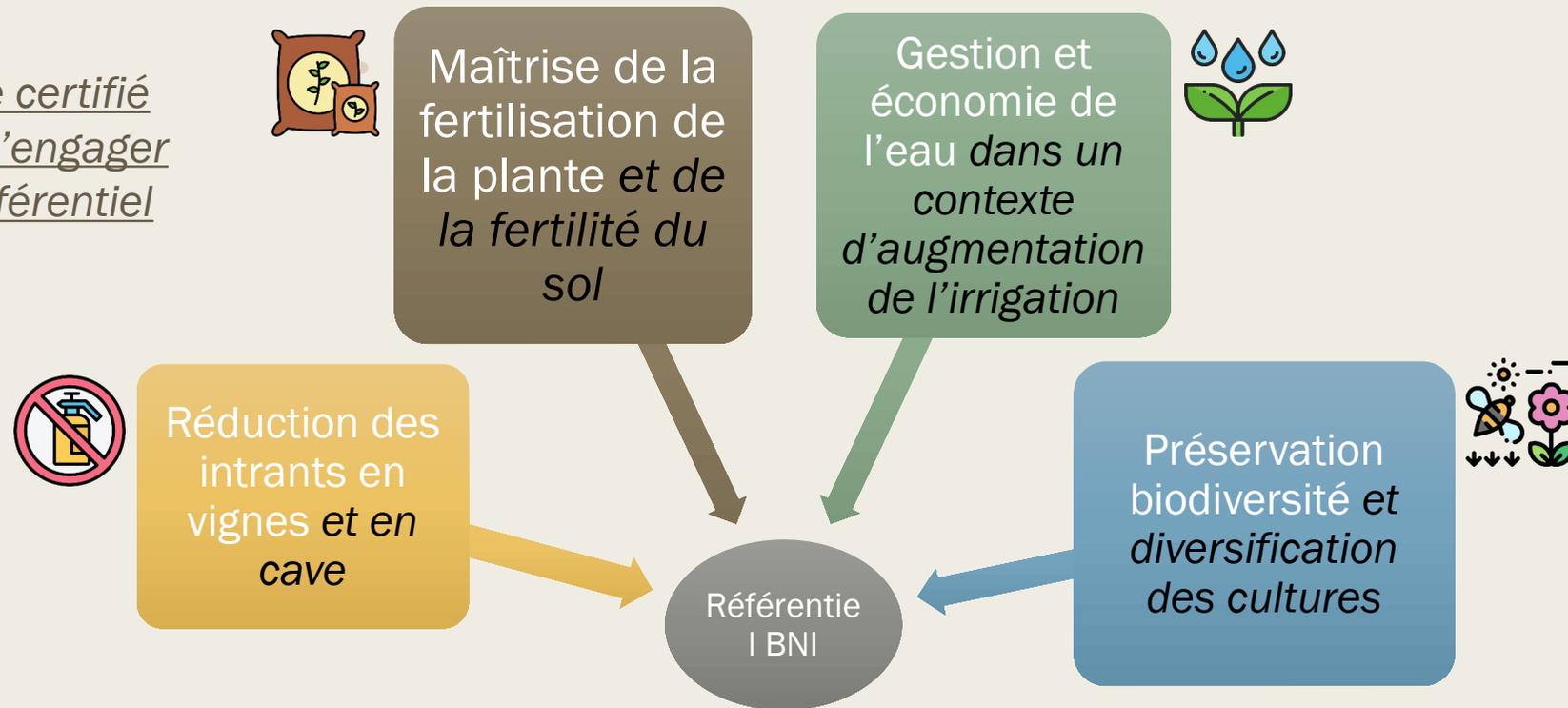


Qu'est ce que le référentiel « Viticulture de précision à bas niveau d'intrants » ?



Viticulture de précision : levier de la réduction des intrants par l'application de la bonne dose ou action, au bon endroit, au bon moment.

Il faut être certifié HVE pour s'engager dans le référentiel



Reprend et approfondit les cahiers des charges de la certification HVE et de la MAEC Vit1 pour améliorer la qualité de l'eau.

Déploiement de la MAEC Vit1



60 exploitations qui représentent

1000 ha d'intention d'engagement

317 euros par ha et par an = 1 585 000 euros sur 5 ans

1

DIAGNOSTIC
AGRO-
ECOLOGIQUE

Diagnostic agroécologique : outil de mesure de l'évolution pratiques (2025-2030)

2

GROUPES
PILOTES

Animation de groupes pilotes : accompagner l'évolution des pratiques en réunissant les exploitants pour :

- Réfléchir et expérimenter sur la mise en œuvre de pratiques de viticulture de précision BNI;
- Partager des retours d'expériences et évoluer *ensemble*



Merci de votre attention

Léa Garreau, PRNLuberon
Sophie Laurent, TerresValdeze

5. Point sur les perspectives pour les MAEC et la mesure CAB pour l'année 2025

Cadre budgétaire des nouveaux engagements 2025

4. Point sur les perspectives pour les MAEC et la mesure CAB pour l'année 2025

- Le financement total prévisionnel pour la **mesure CAB** sera inférieur à celui des campagnes 2023 et 2024 en raison d'une consommation de plus en plus faible, soit environ **10 M€ au plus**,
- Le financement total prévisionnel des MAEC pour la campagne 2025 est le suivant :

Financements MAEC-Bio	2025				
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	FEADER	AERMC	MASAF	total
MAEC		2 518 866 €	1 600 000 €	1 048 847 €	5 167 713 €
CAB		5 000 000 €	5 000 000 €	0 €	10 000 000 €
Total		7 518 866 €	6 600 000 €	1 048 847 €	15 167 713 €

4. Point sur les perspectives pour les MAEC et la mesure CAB pour l'année 2025

- *Pour la campagne 2023 et 2024 les expressions de besoins initiales ont été satisfaites grâce à l'intervention complémentaire de l'AERMC sur les MAEC biodiversité pour les PAEC qui on retenus l'enjeu sur les zones humides*
- *Parmi les 22 PAEC, 12 ont exprimé leurs besoins pour la campagne 2025*
- *Des contractualisations supplémentaires pourront être envisagées grâce aux reliquats sur le FEADER après la réalisations de l'instruction des demande d'engagement dans les MAEC de la campagne 2024*

Expressions de besoins MAEC 2025	Montant prévisionnel total financeurs	Montant prévisionnel AERMC	Montant prévisionnel ETAT	Montant prévisionnel FEADER
4 450 277 €	5 167 713 €	1 600 000 €	1 048 847 €	2 518 866 €

4. Point sur les perspectives pour les MAEC et la mesure CAB pour l'année 2025

- Une revue complète des cahiers des charges a été faite par la DRAAF PACA pour la campagne 2025, et ils ont été transmis aux opérateurs des PAEC pour relecture avant la prise de l'arrêté préfectoral régional

Rappel : (vois désormais le point « 3 - Eligibilité » des notices MAEC)

Le prorata spécifique retenu dans la région est le suivant :

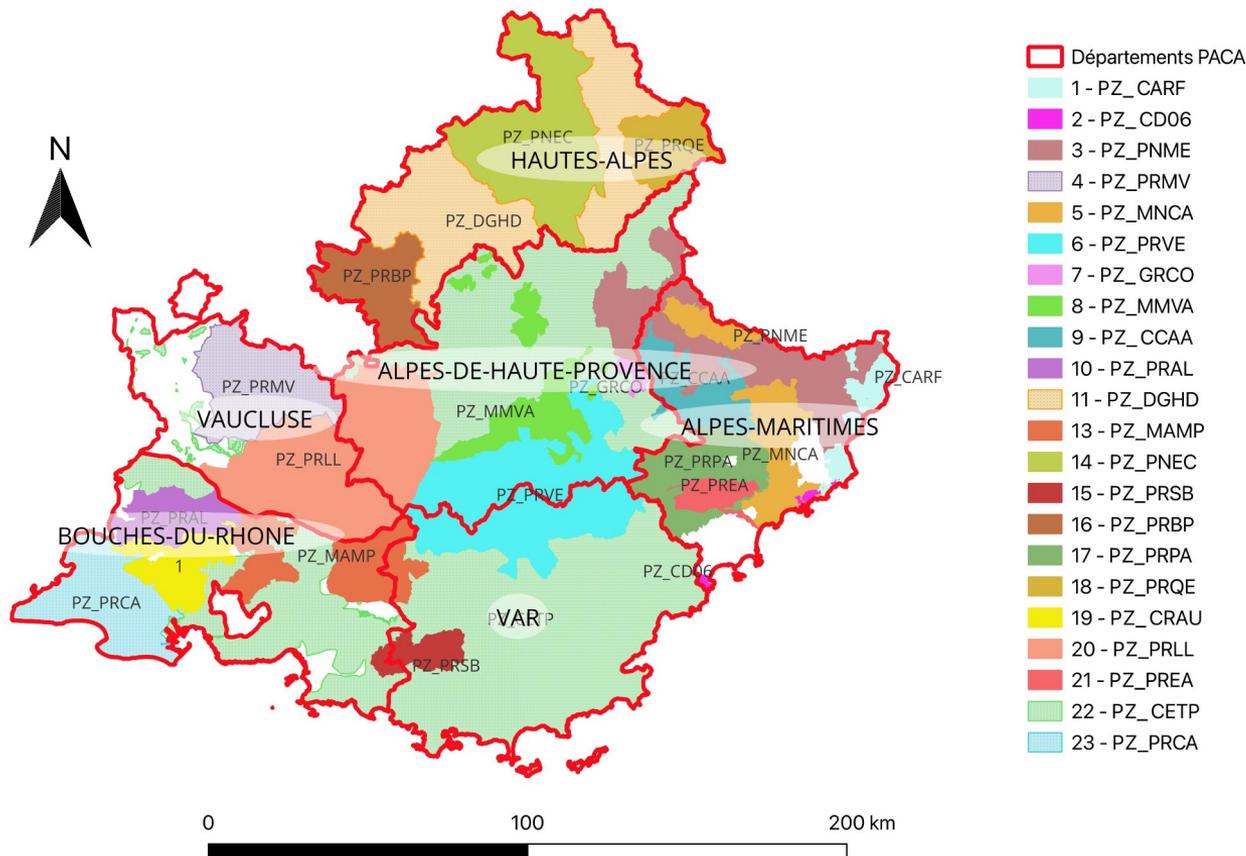
- Lorsque le pourcentage de surface couverte par des éléments naturels non admissibles de 10 ares ou moins est strictement supérieur à 80%, le prorata spécifique retenu, correspondant à la part de la surface éligible aux MAEC au sein de la surface de référence, est égal à 0 ;
- Il est égal à 100% dans les autres cas.

Mais désormais : (voir le point « 7 – Précisions » des notices MAEC)

Pour le respect des critères d'entrée et des obligations du cahier des charges (par exemple, le taux de chargement), **les surfaces en prairies et pâturages permanents** correspondent aux surfaces de la catégorie 1.6 de la notice télépac « Liste des cultures et précisions », rendues admissibles par l'application d'un prorata fonction de la densité en éléments naturels non admissibles de moins de 10 ares, conformément aux règles du 1^{er} pilier.

6. Constitution des bilans à mi-parcours par les PAEC

Carte des PAEC de la région PACA



6. Constitution des bilans à mi-parcours par les PAEC

L'appel à projet pour la constitution des PAEC stipulait les modalités de mise en oeuvre et notamment de suivi des PAEC

Au cours de la durée du PAEC, à l'aide des indicateurs de suivi et d'évaluation, chaque opérateur doit prévoir :

- un bilan intermédiaire à mi-parcours du PAEC, avec, si nécessaire, la définition de mesures correctives par rapport aux objectifs initiaux fixés
- un bilan final du PAEC

6. Constitution des bilans à mi-parcours par les PAEC

En plus des rappels déjà rédigés dans la réponse à l'AAP les PAEC devront fournir :

Des indicateurs quantitatifs :

- Surfaces contractualisées
- Nombre de dossiers réalisés
- Typologie des bénéficiaires des MAEC
- Consommation budgétaire

Des indicateurs qualitatifs :

- Pertinence du PAEC, description de la stratégie agroenvironnementale définie dans le PAEC
- Cohérence du PAEC
- Contractualisation des MAEC
- Animation, pilotage et suivi du PAEC

Un focus en particulier sur le déploiement actuel des MAEC engagées aux regard des priorités du PAEC

Merci
pour votre attention

ANNEXE

Mesure CAB - Détail de l'annuité par niveau d'engagement BIO

1- Définitions des niveaux d'engagement bio au regard de la mesure CAB

Niveau BIO	Catégorie de cultures
1	Landes, estives et parcours associés à un atelier d'élevage
2	Prairies (temporaires ou permanentes) associées à un atelier d'élevage
3	Cultures annuelles Légumineuses fourragères et mélanges composés d'au moins 50% de légumineuses à l'implantation Semences de céréales, de protéagineux et semences fourragères* Surfaces en jachère (un seul paiement au cours des 5 ans d'engagement)
4	Surfaces viticoles
5	Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) : lavande et lavandin
6	Cultures légumières de plein champ et betterave sucrière
7	Maraîchage et arboriculture Autres PPAM Semences potagères et semences de betteraves industrielles*

ANNEXE

Mesure CAB - Détail de l'annuité par niveau d'engagement BIO

2 – RDR3 - Campagne 2024 – Annuité par niveau et par département

	Département	d4	d5	d6	d13	d83	d84	TOTAL
Niveau BIO	n1	67 668 €	29 742 €	207 €	21 922 €	1 944 €	3 237 €	124 719 €
	n2	52 416 €	45 436 €	457 €	31 768 €	1 911 €	14 078 €	146 066 €
	n3	107 594 €	150 821 €	39 €	196 783 €	13 603 €	85 176 €	554 015 €
	n4	3 111 €	3 235 €	0 €	110 808 €	194 391 €	498 630 €	810 174 €
	n5	36 127 €	4 918 €	0 €	3 769 €	3 170 €	58 393 €	106 376 €
	n6	6 244 €	625 €	0 €	16 088 €	0 €	12 514 €	35 471 €
	n7	82 379 €	32 231 €	6 406 €	166 644 €	28 980 €	141 570 €	458 210 €
	TOTAL	355 539 €	267 007 €	7 110 €	547 781 €	243 998 €	813 597 €	2 235 032 €

ANNEXE

Mesure CAB - Détail de l'annuité par niveau d'engagement BIO

3 – RDR4 - Campagne 2024 – Annuité par niveau et par département

Département	d4	d5	d6	d13	d83	d84	TOTAL
n1	30 030 €	7 470 €	0 €	7 758 €	4 327 €	192 €	49 777 €
n2	16 675 €	11 631 €	0 €	6 960 €	1 898 €	3 168 €	40 333 €
n3	63 098 €	105 522 €	0 €	115 717 €	27 717 €	65 954 €	378 007 €
n4	2 751 €	711 €	0 €	47 576 €	85 904 €	184 398 €	321 339 €
n5	15 407 €	7 207 €	0 €	277 €	529 €	27 209 €	50 628 €
n6	6 071 €	0 €	0 €	14 769 €	0 €	3 510 €	24 350 €
n7	45 234 €	12 960 €	4 554 €	86 715 €	14 922 €	69 372 €	233 757 €
TOTAL	179 266 €	145 499 €	4 554 €	279 771 €	135 296 €	353 803 €	1 098 189 €